

Quelques commentaires de déi Lénk au sujet de la **réunion du conseil communal** **du 5 février 2021**

Plan d'action national contre le bruit

Le conseiller communal de déi Lénk, Jos Thill, a dit toute sa frustration et a voté contre le plan présenté pour les raisons suivantes :

- notre Gouvernement n'a tenu aucun compte de l'avis et des demandes déjà formulés par la commune de Dudelange en mai 2017, notamment des demandes de réduire la vitesse à 30 km à l'heure sur le CR 184 (route de Volmerange) et la N 31 (entrée de Dudelange par la route de Luxembourg);
- l'élargissement de l'autoroute A 3 Dudelange - Luxembourg de 2 à 3 voies prévu dans le plan d'action contre le bruit n'aura certainement pas pour effet une réduction du bruit, mais au contraire une augmentation de la circulation et une augmentation du bruit. déi Lénk refusent cet élargissement et demandent que les 350 millions d'euros que ce projet coûtera soient plutôt investis dans le transport public, notamment dans la mise à deux rails à hauteur de Burange de la ligne ferroviaire Dudelange - Bettembourg; ceci permettrait de faire circuler à nouveau des trains directs entre Dudelange et Luxembourg dès que les voies supplémentaires Bettembourg - Luxembourg seront terminées (en 2024 ?). déi Lénk constatent que malheureusement notre conseil échevinal n'exerce aucune pression sur notre Ministre des Transports pour faire avancer le projet de deux rails à hauteur de Burange;
- déi Lénk regrettent que le conseil échevinal de Dudelange n'ait pas eu le courage de rejoindre l'initiative des 9 autres communes du Sud réclamant une limitation de la vitesse à 110 km à l'heure sur toutes les autoroutes;
- déi Lénk soutiennent la demande des habitants de Boudersberg exigeant la prolongation jusqu'à la sortie Kayl - Noertzange de l'écran antibruit le long de l'autoroute A 13.

Règlement autorisant la circulation à contresens des vélos dans certains sens uniques

déi Lénk a voté pour ce règlement qui constitue une mesure ponctuelle favorisant la mobilité douce.

Plan pluriannuel de financement (PPF) 2020 - 2024 de la commune

déi Lénk regrettent que ce PPF ambitieux, qui prévoit des projets d'investissement importants pour un total de 195 millions d'euros d'investissements **sur cinq ans** (dont 95 millions financés par de nouveaux emprunts) ne prévoit **que 10,5 millions d'investissements dans la construction ou l'acquisition de logements sociaux**.

Le conseil échevinal LSAP n'a toujours pas pris la mesure de la gravité du problème "logements", n'a toujours pas décidé de passer le braquet supérieur, sinon il consacrerait plus que les maigres 5,4 % du total des investissements au cours des cinq prochaines années à réaliser des logements à des prix abordables.